



Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 069-216902296-20240408-19_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 28 mars 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M. Alain DEQUEVAUVILLER

M. Gilles DESCOMBES

M. Bernard GROS

Mme Chantal JOMARD

M. Grégory PEGUY

M. Roland PICCETTO

Mme Christelle VERNE

Mme Christine VIGNE

Mme Myriam VOLAY

Absents : M. Guillaume GAUTHIER et M. Alexis POTHIER

A été désigné secrétaire de séance : Mme Christelle VERNE

Délibération n° 19-2024 : Approbation du Procès-verbal du 6 mars 2024

Monsieur le Maire met au vote le Procès-Verbal de la séance du 6 mars 2024 et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque n'est formulée.

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Transmis au contrôle de légalité le 10 avril 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44
E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 069-216902296-20240408-20_2024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 28 mars 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M. Alain DEQUEVAUVILLER

M. Gilles DESCOMBES

M. Bernard GROS

Mme Chantal JOMARD

M. Grégory PEGUY

M. Roland PICCETTO

Mme Christelle VERNE

Mme Christine VIGNE

Mme Myriam VOLAY

Absents : M. Guillaume GAUTHIER et M. Alexis POTHIER

A été désigné secrétaire de séance : Mme Christelle VERNE

Délibération n° 20-2024 : Affectation des résultats 2023 sur l'exercice 2024

Madame VIGNE, rappelle aux conseillers présents que les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 de la commune ont généré un excédent de fonctionnement de 55 740.03€, que l'excédent antérieur est de 100 000€ soit un total de 155 740.03€.

Elle explique que deux solutions sont possibles, laisser la somme en fonctionnement au compte 002 ou l'affecter en investissement au compte 1068.

Sur conseil de la commission des finances et après en avoir délibéré, le Maire et les membres présents **DECIDENT à l'unanimité:**

**De laisser 100 000.00 € en fonctionnement au compte 002 et
D'affecter 55 740.03 € en investissement au compte 1068.**

Transmis au contrôle de légalité le 10 avril 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44
E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 069-216902296-20240408-21_2024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 28 mars 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M. Alain DEQUEVAUVILLER

M. Gilles DESCOMBES

M. Bernard GROS

Mme Chantal JOMARD

M. Grégory PEGUY

M. Roland PICCETTO

Mme Christelle VERNE

Mme Christine VIGNE

Mme Myriam VOLAY

Absents : M. Guillaume GAUTHIER et M. Alexis POTHIER

A été désigné secrétaire de séance : Mme Christelle VERNE

Délibération n° 21-2024 : Vote du budget primitif 2024

Vu le code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.2312-1 à l'adoption du budget communal,

Madame Christine VIGNE adjointe aux finances soumet à l'examen du conseil municipal les documents détaillés de présentation du budget primitif pour l'exercice 2024 et justifie ses propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité** vote le Budget primitif de l'exercice 2024 comme suit :

Section de fonctionnement : 605 771.00 €

Section d'investissement : 1 877 382.27 €

Total du Budget : 2 483 153.27€

Transmis au contrôle de légalité le 10 avril 2024
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire.





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44
E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 069-216902296-20240408-22_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 28 mars 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M. Alain DEQUEVAUVILLER

M. Gilles DESCOMBES

M. Bernard GROS

Mme Chantal JOMARD

M. Grégory PEGUY

M. Roland PICCETTO

Mme Christelle VERNE

Mme Christine VIGNE

Mme Myriam VOLAY

Absents : M. Guillaume GAUTHIER et M. Alexis POTHIER

A été désigné secrétaire de séance : Mme Christelle VERNE

Délibération n° 22-2024 : Choix du Gérant / Commerce Au cœur du village

Suite à la publicité organisée par la commune plusieurs candidatures ont été reçues en mairie. A la suite de ces rencontres il a été décidé de retenir la candidature de M Monsieur BARROSO PASSOS Manuel et Madame DA COSTA PEQUENO Maria Donzilia qui présente l'avantage de pouvoir rouvrir le commerce rapidement et d'avoir 3 années d'expérience dans la restauration.

A leur demande il a été convenu de leur accorder une location gérance pour une durée maximum de 1 an avec un loyer de 1 200€ et un engagement d'achat du fonds de commerce pendant l'année de location gérance ou au plus tard au terme de celle-ci, au prix de 50 000€ comprenant les éléments corporels et incorporels. Il est précisé que la licence IV sera mise en disposition du commerce mais restera propriété de la commune.

Il est demandé au conseil municipal de valider officiellement, la candidature et les conditions de reprise du commerce.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **VALIDE à l'unanimité** la candidature de Monsieur BARROSO PASSOS Manuel et Madame DA COSTA PEQUENO Maria Donzilia.

Transmis au contrôle de légalité le 10 avril 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdit

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES

Département du Rhône

Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 069-216902296-20240408-23_2024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 8 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 28 mars 2024 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M. Alain DEQUEVAUVILLER

M. Gilles DESCOMBES

M. Bernard GROS

Mme Chantal JOMARD

M. Grégory PEGUY

M. Roland PICCETTO

Mme Christelle VERNE

Mme Christine VIGNE

Mme Myriam VOLAY

Absents : M. Guillaume GAUTHIER et M. Alexis POTHIER

A été désigné secrétaire de séance : Mme Christelle VERNE

Délibération 23-2024 : Validation/Invalidation de la secrétaire partagée avec les communes de la Haute Vallée d'Azergues

Monsieur le Maire expose les faits aux conseillers présents :

Plusieurs communes s'étant trouvée en grande difficulté suite à l'absence prolongée de leur personnel administratif. Une réflexion a été menée depuis presque 2 ans par les Maires de l'ancienne CCHVA pour pallier aux absences des secrétaires de mairie pour Congés Annuel ou Congés Maladie.

Le fruit de cette réflexion mène aujourd'hui les communes à faire le choix d'embaucher une secrétaire partagée entre les différentes communes de l'ancienne CCHVA. Il est donc demandé au Conseil de se prononcer sur ce choix.

Compte tenu de la situation actuelle de la commune et notamment l'embauche d'une secrétaire sur un poste permanent de 8h par semaine, le conseil **DECIDE à la majorité avec le vote suivant de ne pas signer** la convention avec les autres communes.

Pour : 0

Contre : 9

Abstention : 1

Transmis au contrôle de légalité le 10 Avril 2024
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire.

